Intervention au rassemblement du vendredi 13 juillet 2018 devant l'entreprise Alliance Automotive Group à la Chaussée St Victor en soutien à deux camarades.

Cher·es ami·es
Cher·es camarades,

Bonjour à toutes et à tous et merci d'avoir répondu présents à l'appel de la CGT pour soutenir nos deux camarades, victimes d'une tentative honteuse de la direction de cette entreprise, de se débarrasser de deux salariés qu'elle juge comme « perturbateurs » pour poursuivre tranquillement la surexploitation des salarié·es dans cette entreprise où ils/elles survivent au SMIC, dans des conditions de travail dégradées, soumis en permanence aux pressions et à la répression.

Ces procédures inadmissibles se déroulent dans un contexte d'offensive généralisée contre les droits et garanties collectives des salarié·es, contre le fait et le droit syndical.

En effet, plus le patronat et les pouvoirs publics nous vantent les mérites du mythe du dialogue social, véritable arnaque pour masquer les réelles intentions de celles et ceux qui n'ont pour seul objectif que de surexploiter les salarié·es, plus les attaques contre le syndicalisme, les représentant·es des personnels se multiplient.

Dans le privé comme dans le public, les directions multiplient les entraves contre l'exercice du droit syndical et les missions des Institutions Représentatives du Personnel.

De nombreux syndicalistes subissent un véritable flicage, sont victimes de discrimination, de répression et même de tentatives d'exclusion de leur travail comme dans cette entreprise où nous sommes rassemblés aujourd'hui.

Dans cette offensive contre le syndicalisme, Macron et son gouvernement sont à la pointe du combat, méprisant les organisations de salarié·es à l'occasion des discussions sur l'assurance chômage ou la formation professionnelle, tentant de torpiller le droit de grève dans le cadre de la lutte des cheminot·es par exemple.

Après les lois Rebsamen, Macron et El Khomri, les ordonnances Travail, qui mettent en cause les droits et garanties collectives des salarié·es, illustrent la volonté de répondre à la vieille revendication du patronat, d'exclure le syndicalisme des lieux de travail, acquis obtenus par les luttes de 1968.

Avec de tels encouragements, alors qu'ils/elles n'en n'ont déjà pas besoin, il n'est pas surprenant que les employeur·es accélèrent et multiplient les procédures contre les syndicalistes comme à Azalys, à l'ACESM ou ici-même.

La reconnaissance d'utilité publique du syndicalisme est le fruit de décennies de hautes luttes des salarié·es pour gagner le droit constitutionnel de s'organiser pour défendre leurs intérêts dans le syndicat de leur choix, gagner des droits de regard et d'interventions des salarié·es dans leur entreprise.

Face à l'offensive généralisée de Macron et son gouvernement, aux ordres du patronat, contre toutes les conquêtes des salarié·es, il est indispensable d'amplifier les mobilisations pour gagner de nouveaux droits pour les salarié·es, renforcer les droits et moyens du syndicalisme.

Il est urgent de stopper cette offensive rétrograde et liberticide du patronat et de ses allié·es politiques.

Ce que reproche la direction à nos camarades convoqués à un entretien préalable à licenciement ce matin, c'est d'avoir essayé de rassembler les salarié·es, les faire agir ensemble pour gagner de véritables augmentations de salaire, l'amélioration des conditions de travail, le respect de la convention collective sur les classifications ou la prime d'ancienneté dans une entreprise où la direction pense régner sur une république bananière, où le droit du travail n'existerait pas et où les salarié·es devraient subir sans broncher.

C'est au moment où le travail engagé commence à payer avec des adhésions réalisées à la CGT, avec un soutien des salarié·es qui grandit dont un tiers a signé la pétition engagée par la CGT, que la direction a décidé de faire un exemple en tentant de se débarrasser de camarades qui agissent pour défendre l'intérêt des salarié·es, l'intérêt général. C'est intolérable.

Nous sommes donc ici pour exiger l'arrêt de ces procédures scandaleuses, le respect des droits des salarié·es et des droits syndicaux, en lien avec la satisfaction des revendications des salarié·es.

Si d'aventure, l'employeur s'entêtait dans ses agissements, nous poursuivrons l'action jusqu'à l'arrêt de cette chasse aux sorcières.

Alors, encore une fois, merci de votre présence pour soutenir nos camarades et exiger le respect et le renforcement des droits syndicaux et nous vous tiendrons informés des suites à donner.